

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société « The Capital Global Services Fintech SL » de la société « SJL Maghreb SA » et ses filiales directes et indirectes à travers l'acquisition de 100% de son capital et de ses droits de vote associés.

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées:

- **L'acquéreur :** « The Capital Global Services Fintech SL » ;
- **La cible :** « SJL Maghreb SA » et ses filiales.

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Marché de transport routier des marchandises ;
- Marché des services logistiques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 décembre 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu une notification d'une opération de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société « The Capital Global Services Fintech SL » de la société « SJL Maghreb SA » et ses filiales directes et indirectes à travers l'acquisition de 100% de son capital et de ses droits de vote associés.

« The Capital Global Services Fintech SL » est une société à responsabilité limitée de droit espagnol, filiale indirecte de la société « Movicar Global Business SL » qui fournit des services de conseil en gestion d'entreprise, de conseil financier et d'intermédiation.

« SJL Maghreb SA » est une société anonyme de droit marocain, actuellement détenue à 94,29% par la société « IAPEF 2SJL » et à 5,71% par la société « PME Croissance ». Elle opère avec ses filiales dans les secteurs de transport routier de marchandises et des services logistiques.

Fait à Rabat le 05 décembre 2024